



---

## Conférence du désarmement

Discours prononcé par S.E. Mr. Felix Baumann,  
Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement

Genève, le 30 juin 2020

---

Monsieur le Président,

En tout premier lieu, qu'il me soit permis de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence, et de vous assurer du plein soutien de ma délégation. Je tiens également à vous faire part de notre gratitude pour la diligence avec laquelle vous vous acquittez de votre tâche. Nous vous savons gré de vos efforts afin de permettre à la CD de se réunir à nouveau, ceci malgré les contraintes qui s'imposent à nous.

La reprise des activités de la Conférence après une suspension de plusieurs mois nous semble opportune et bienvenue, et ceci à plusieurs titres.

La crise du Covid-19 est globale dans sa portée. Elle a démontré à quels points les institutions multilatérales sont cruciales pour notre santé, notre prospérité et notre sécurité collective. De ce fait, il est important que nous trouvions des réponses aux questions pratiques que la pandémie pose aux processus multilatéraux, afin de leur permettre de déployer à nouveaux tous leurs effets. Il conviendra d'être à la fois créatif et pragmatique pour relever le défi de la pleine reprise des activités, tout en répondant aux exigences sanitaires. Des solutions ad hoc seront nécessaires en fonction des différents types de processus et de scénarios, et nous saluons le fait que la CD montre la voie en la matière.

La reprise des activités de la Conférence, principale plateforme de désarmement du système multilatérale, nous semble également importante au regard de nombreux développements inquiétants dans le domaine de la sécurité internationale. Nous sommes tout particulièrement préoccupés par le délitement progressif de l'architecture globale de maîtrise des armements, et le fait que cette tendance se soit poursuivie ce printemps. Des efforts particuliers doivent être consentis afin d'inverser cette tendance et d'œuvrer au renforcement de cette architecture multilatérale.

Plus spécifiquement, nous appelons les parties directement concernées à proroger sans plus attendre l'accord New START. Son expiration lèverait non seulement les dernières limitations existantes sur la

taille des arsenaux d'armes nucléaires, mais risque d'avoir un impact direct sur d'autres instrument comme le TNP et sa prochaine Conférence d'examen du TNP. Au regards des différentes rumeurs qui ont circulé ces dernières semaines concernant les essais nucléaires, une entrée en vigueur rapide du TICE est aujourd'hui plus important que jamais. A ce sujet, nous tenons à rappeler l'engagement pris par l'ensemble des Etats parties du TNP au titre de la mesure 10 du plan d'action de 2010, à savoir que *tous les États dotés d'armes nucléaires s'engagent à ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans les plus brefs délais.*

Monsieur le Président,

Avant de conclure, je souhaiterai remercier la présidence sortante de la Conférence, l'Australie, pour son engagement exemplaire tout au long de ce printemps. Nous regrettons que le programme d'activités thématiques qu'elle souhaitait mettre en œuvre n'ait pu se matérialiser.

Nous avons écouté avec grand intérêt le compte-rendu qu'elle a fait plutôt ce matin concernant les consultations qu'elle a tenues sur la manière de surmonter les blocages affectant la Conférence. Ces consultations semblent avoir permis d'identifier des considérations qu'il conviendra de garder à l'esprit si nous souhaitons permettre à la CD d'aller de l'avant.

A ce sujet, je relèverai les éléments suivants en particulier. Il est peu probable que la CD soit en mesure de lancer des négociations sur un instrument juridiquement contraignant dans le court terme. Plusieurs options s'offrent néanmoins à elle pour aller de l'avant et pour contribuer à nouveau au renforcement de la sécurité internationale. Travailler de manière organique, du bas vers le haut (plutôt que de maintenir l'approche du tout ou rien qui prévaut de longue date) constitue une option pleine de promesse. Ceci permettrait de défricher d'importantes thématiques et d'identifier les possibles options pour y répondre, que celles-ci soient en fin de compte développées par la CD ou d'autres instances.

La possibilité d'élaborer des normes politiquement contraignantes est également une option qui s'offre à la Conférence, et option qui lui permettrait de contribuer matériellement à l'architecture globale de sécurité au regard du rôle que de tels instruments jouent dans de nombreux domaines. Comme le compte-rendu le souligne, de telles approches correspondent pleinement au mandat que la CD a reçu de SSOD-1 ou à notre règlement intérieur.

Avec ces quelques propos, je n'ai bien entendu par réellement rendu justice au compte-rendu des consultations conduites par la présidence australienne. Au regard de leur portée, il nous semblerait particulièrement utile de consigner le résultat de ces consultations dans un document officiel de la Conférence. Ceci permettrait d'alimenter notre réflexion alors que nous poursuivons nos considérations sur ce sujet.

Tout dernier point que je souhaite soulever, la suggestion d'amendement du règlement intérieure pour prendre en compte que la présidence de la CD ne peut être assumée que par la gent masculine. Nous appuyons pleinement cette proposition de nature technique, qui aurait en fait être réalisée de longue date. Il serait difficilement compréhensible que celle-ci ne soit pas rapidement mise en œuvre.

Je conclurai sur ces considérations et vous remercie de votre attention.